

Fiche d'inventaire
des éléments du patrimoine culturel immatériel

Le chant et la musique « Raï »

Fiche d'inventaire pour les éléments du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) –

Intitulés des champs		Notices explicatives
1	NUMERO(S) D'INVENTAIRE	
1.1	Numéro d'inventaire	2001/15
2	IDENTIFICATION DE L'ELEMENT	
2.1	Nom de l'élément	Le « RAÏ » chant populaire d'Algérie
2.2	Autre(s) nom(s) de l'élément	Aucun.
2.3	Brève définition et indication du (des) domaine(s) de l'élément :	<p>Préciser le domaine selon la Convention 2003 :</p> <p>Traditions et expressions orales. Arts du spectacle. Evènement festif.</p> <p>Le Raï est un « fait social total » au sens où il est l'expression du foyer de convergence de pratiques à la fois artistiques, symboliques, économiques et sociales. En effet, il s'agit d'une <i>pratique orchestrale du chant et de la musique du genre dit bédouin</i> travaillé, restructuré, développé et promu par les populations rurales urbanisées après l'indépendance du pays, puis par la médiatisation à l'échelle nationale et internationale.</p>
2.4	Brève définition et indication du(des) Communauté(s), groupe(s) ou, le cas échéant, individu(s) détenteur(s) de l'élément.	<p>Essentiellement rural tel qu'il a été hérité de leurs parents et aïeux, ce genre musical est profondément enraciné dans la <i>paysannerie</i> et chez les <i>pasteurs nomades</i> de la moitié occidentale de l'Algérie — l'Oranie — et au-delà d'Alger jusqu'à la plaine de la Mitidja et Boumerdès, et encore jusqu'aux confins ouest-sahariens de l'Atlas. A partir de 1962, l'exode rural massif aidant, le genre conquiert les villes de l'ouest, puis dès 1985 où il est enfin admis comme art national, il devient rapidement un engouement, puis se développe dans le monde. Cependant, sa matrice se confirme dans le triangle constitué par les villes de Sidi Bel Abbès, Aïn Témouchent et Oran. L'organisation de festivals nationaux annuels avec l'appui du</p>

		ministère de la culture, d'abord à Oran (17 éditions) puis à Sidi Bel-Abbès (11 éditions) en est aujourd'hui permanente et a définitivement institué ce genre comme patrimoine culturel national.
3	LOCALISATION ET DIFFUSION TERRITORIALE (indiquer le lieu où l'élément est visible et/ou pratiqué ; il est à noter que selon la Convention 2003, un lieu peut être un élément de PCI)	
3.1	Wilaya	C'est un art national. Néanmoins, sont principalement concernées les wilaya de la moitié ouest de l'Algérie jusqu'en 1962. Tout le pays et dans l'immigration, principalement en France, en Belgique et au Québec aujourd'hui. Néanmoins, trois villes sont considérées comme matrice du développement de la musique « Raï » : Sidi Bel Abbès, Aïn Témouchent et Oran.
3.2	Daïra	
3.3	Commune	
3.4	Village	
3.5	Adresse des personnels administratifs référents des associations culturelles en charge de cet élément du PCI.	<p>Monsieur Mohamed Taïbi, Directeur de la Culture, Wilaya de Sidi Bel Abbès. Tél. + 213 560 840 797.</p> <p>Monsieur Abdelkrim Boumediene, Directeur de la Culture, Wilaya de Saïda. Tél. + 213 48 411 390.</p> <p>Monsieur Brahim Benabderrahmane, directeur de la Culture, Wilaya de Aïn Témouchent. Tél +213 661 474 300</p>
3.6	Coordonnées GPS (X, Y)	<p>Sidi Bel Abbès : latitude : 35. 1911 — longitude : 0. 634632</p> <p>Saïda : latitude : 34 743349 — longitude : 0.244076</p> <p>Aïn Témouchent : latitude : 35. 3048— longitude : 1.14578</p>
3.7	Présence dans d'autres lieux/zones	Depuis 2006 est prolongé au nord-est du Royaume du Maroc par un festival à Oujda.
3.8	Zone(s) d'influence	
4	STATUT JURIDIQUE DE L'ELEMENT	
4.1	Régime de protection	Inscrit dans la liste des éléments du Patrimoine Culturel Immatériel dans la Banque Nationale de données du Patrimoine Culturel Immatériel à Alger : CNRPAH, 3 rue F.D. Roosevelt Alger
4.2	Justification de la protection	Il s'agit d'une partie extrêmement importante du patrimoine

		culturel national unique en son genre, qui a longtemps été menacé d'interdiction, tandis qu'il s'est développé en « underground » pendant plusieurs décennies. Sa disparition menaçait aussi et surtout le génie créateur des poètes et de la jeunesse, dont cet art a servi jusqu'à nos jours, à porter l'identité réelle, les problèmes et les espoirs dans la société.
5	CARACTERISTIQUES DE L'ELEMENT	
5.1	Description	<p>Musicologie : jusqu'en 1962, le Raï est un genre musical orchestré qui mobilise une seule <i>voix</i> — féminine ou masculine, une seule <i>percussion</i> (<i>Guellal</i>) le plus souvent mise en œuvre par le chanteur ou la chanteuse (<i>cheikh</i> ou <i>cheïkha</i>), deux flûtistes (bourdon et soliste). Il existe trois expressions de l'orchestration :</p> <p>a) L'originelle est celle qui est décrite ci-dessus. Elle est inscrite dans l'histoire même de cet art musical. Cependant, c'est une expression strictement masculine et survit à toutes les évolutions et adaptations du genre à la modernité. Elle s'appuie fondamentalement sur un <i>texte, écrit et chanté</i>, emprunté à la haute poésie bédouine de tout le pays. A ce titre elle peut être aussi considérée comme un genre littéraire parce que le texte chanté est d'abord écrit et diffusé comme tel cependant qu'il ne peut être apprécié et diffusé que chanté. Son nom l'exprime de manière claire : <i>Chi'r el melhoun</i> : littéralement : la poésie chantée.</p> <p>b) A partir des années 1930, la paupérisation des populations rurales dans tous ses modes d'existence, entraînant un exode massif vers les villes coloniales, provoque des transformations dans toutes les formes d'expressions culturelles. Dans la musique et le chant et particulièrement dans le Raï, les femmes surgissent dans le genre, en respectant à la fois l'orchestration, les mélodies et les rythmes, mais en s'appropriant de manière radicale la production du texte. Y apparaît non la norme amoureuse que le poème chanté de « haute facture » donnait à écouter dans sa pudeur glorifiée, mais la réalité des amours interdits, empêchés, inédits ou volés. Y apparaît, en conséquence, le défi au moins de la liberté de le dire, et de le dire publiquement par le chant et la musique sur des rythmes « Raï », ceux de la société profonde. Cette époque disait l'ivresse et n'hésitait pas à chanter le vin.</p> <p>c) A l'indépendance en 1962, alors que le chant bédouin entrait en ville dans la discrétion, l'expression féminine</p>

		<p>voyait des chanteuses s'affirmer et inventer la norme en la matière. Depuis les années 30, elles animaient les mariages, s'étaient dans le « microcillon 45 tours » puis, en « cassette », à travers la bande magnétique. De jeunes chanteurs, parfois très jeunes, s'emparent aussi du genre : Bellemou, Khaled, Mami et Bouteldja furent les plus connus. C'est dans les années 70 et surtout 80, que le genre est bouleversé dans une structure mélodique et rythmique restée identique à elle-même, mais dont l'orchestration est radicalement nouvelle : Les instruments modernes (trompette et surtout boîte à rythme, clavier numérique et guitare électrique) effacent la flûte en roseau et la percussion traditionnelle (Guellal). Nouveaux aussi le public et le mode de la performance. Le Raï n'est plus discret. Il surgit en 1985 dans la performance publique et s'empare de la scène musicale, entre dans les médias nationaux et surtout internationaux. Il est très vite promu dans les circuits de distribution par vidéographie et connaît une heure de gloire sans précédent.</p>
5.2	Langue(s) de la pratique de l'élément	Arabe algérien et maghrébin.
5.3	Modes d'apprentissage/transmission	Il n'existe pas d'académie musicale ni d'école qui enseigne la musique Raï. Elle se transmet normalement par l'écoute et la pratique sociale.
5.4	Récits liés à l'élément ou qui l'évoquent	Il n'existe pas de récits fondateurs.
6	PERSONNES ET ORGANISATIONS ASSOCIEES A L'ELEMENT	
6.1	Identification des porteurs et des informateurs	
6.2	Organisation(s) concernée(s)	Il existe des dizaines d'associations culturelles généralistes, qui inscrivent à leur programme le développement de la Musique et du chant « Raï ». Il n'y a pas d'associations spécialisées pour ce genre. Les Directions de la culture des wilaya sont habilitées et concernées. C'est d'elles que dépendent l'organisation et la promotion des spectacles et des festivals.

6.3	Rapport avec la communauté détentrice	Aucune communauté n'est détentrice du genre.
6.4	Pratiques coutumières régissant l'accès à l'élément ou à certains aspects de celui-ci	Aucune.
7	ETAT ET MESURES DE SAUVEGARDE	
7.1	État de l'élément et risques de dégradation et disparition	Il existe, à l'international, un mouvement de « tassement » de ce genre, qui reste néanmoins totalement populaire et se transmet normalement aux nouvelles générations dans le pays. Il existe aussi une tendance à évoluer en intégrant des rythmes et des harmonies « jeunes » empruntés aux musiques dominantes. Son encrage historique, sa notoriété, sa compréhension et son extension le protègent de toute dégradation ou dénéture et assurent sa permanence et son dynamisme.
7.2	Processus de transformation ou changement	Le Raï s'adapte en s'inscrivant dans la modernité universelle sans perdre les deux noyaux qui assurent à la fois sa pérennité et sa permanence. Il a connu deux révolutions : celle d'abord, des femmes qui s'en sont approprié et celle de la modernisation de l'orchestration et de la scène publique et médiatique. L'« âme » du Raï est faite de liberté, d'amour et de beauté. Il change mais reste identique à sa structure profonde. C'est ce qui lui assure sa vocation d'art universellement apprécié.
7.3	Menaces pesant sur la pratique et sur la viabilité de sa transmission	Aucune menace ne pèse aujourd'hui sur la viabilité et sur la transmission du Raï.
7.4	Mesures de sauvegarde	En l'absence de menace. aucune mesure spéciale de sauvegarde n'est envisagée
8	COLLECTE DES DONNEES	
8.1	Consentement et participation de la communauté/du groupe à la collecte des données	Aucun problème n'a été rencontré.
8.2	Restrictions, s'il y a lieu, à l'utilisation des données inventoriées	Aucune restriction.
8.3	Contraintes pour la collecte des	Aucune

	données	
Date de rédaction de la fiche : juin 2016		
Auteur de la fiche (personne et/ou institution) Ahmed BEN NAOUM Anthropologue. CNRPAH, Alger.		
Pré-validation technique : Test		
Validation finale : Oui		

